

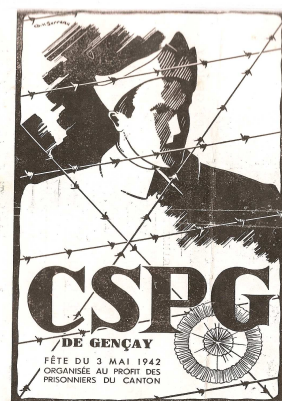
BALADES CULTURELLES

dans la mémoire locale (2ème saison)

4 - L'OCCUPATION:

QUELQUES LIEUX TEMOINS

(1er Février 2009)



Dessin de Charles SURREAU

Il n'est bien sûr pas question d'aborder ici une chronique complète de la période de l'Occupation; le présent petit document borne ses ambitions à l'évocation de quelques faits de la vie gencéenne à l'époque, cela pour accompagner la balade du 1-02-09, sur plusieurs lieux du bourg qui ont été témoins d'événements plus ou moins chargés d'émotions collectives et de souvenirs

◆ LES ÉVACUÉS DE MOSELLE:

Dès 1937, avait été élaboré un plan qui prévoyait, dans le cas d'un conflit avec l'Allemagne hitlérienne, l'évacuation des localités situées dans la "zone rouge", ou la "zone avant", bande de territoire coincée entre la Ligne Maginot et la frontière.

Saint-Avold comptait officiellement 7500 habitants; en fait de 4500 à 5000, compte-tenu des mobilisations et des départs anticipés. L'ordre d'évacuation fut donné le 1-09-1939, et la population fut dispersée dans trois départements: directions: Poitiers, Lens, St-Etienne.

La fraction la plus importante (2500 personnes) fut accueillie dans la Vienne, dans 18 localités, ainsi qu'à Poitiers; l'accueil était bien préparé depuis le printemps, et la Mairie de St-Avold fut installée à Sommières.

Un télégramme du Maire de Gençay au Maire de Civray en date du 30-09-1940 donne la statistique suivante:

Réfugiés à Gençay: 53 mosellans, 15 autres départements (Ardennes, Somme, Seine, Bruxelles); Brion: 15 mosellans, 2 autres départements; Magné: 3 mosellans. Les renseignements n'ont pu être obtenus des communes de St-Secondin et La Ferrière-Ayroux (Archives municipales de Gençay)

Voir aussi le dossier: **L'ÉVACUATION DE ST-AVOLD**, par Nicolas PROVOST (1926-1987), lui-même réfugié à Valence près de Couhé-Vérac, dans:

- "*Les Cahiers Naboriens*", bulletin de la section locale de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine,

- "*La Boîte à Boutons - Quoi de neuf à Gençay ?*" N°47 (Déc.1989) et N° 48 (Juin 1990)



Après le bombardement, rue de l'Aumônerie, Constant CHEVRIER déblaie les décombres.

◆ LE BOMBARDEMENT DU MERCREDI 19 JUIN 1940:

"Il est 14H. Des troupes françaises battant en retraite sont stationnées dans le champ de foire. Des soldats conduisent des chevaux à l'abreuvoir (...) c'est à ce moment que des avions se font entendre et chacun regarde le ciel avec curiosité; tout à coup, on entend le sinistre "ta-ta-ta-ta" des mitrailleuses; ce sont des avions ennemis; en un clin d'oeil, la place est déserte (...) de violentes explosions se font entendre: les avions lâchent des bombes; les vitres dégringolent, les murs tremblent. Puis, des chevaux passent au galop: ce sont ceux qui étaient partis pour l'abreuvoir; affolés par les bombes, ils ont renversé leurs conducteurs et sont partis. Le bombardement a duré peu de temps; déjà, on emmène les blessés à la pharmacie; tout le monde ré-apparaît et va aux nouvelles; il n'y a qu'une maison entièrement détruite et une endommagée; toutes les autres bombes sont tombées soit sur des hangars ou dans les jardins; par contre, dans la maison détruite, il y a une femme sous les décombres (Mme Cuisinier); la malheureuse est une réfugiée de St-Avold; la pauvre femme a quitté son pays pour ne pas souffrir de la guerre, elle a fait huit cents km et a trouvé la mort à quelques jours, peut-être, de l'armistice (...) Au bout d'une heure de déblaiement, la malheureuse est découverte, masse informe, disloquée.

Le soir, c'est une véritable panique, les gens ne veulent pas coucher dans leurs maisons; chargée de couvertures, la quasi-totalité de la population s'en va coucher à la belle étoile.

Dans la nuit, des avions passent à nouveau; au matin, on apprendra qu'ils sont allés bombarder Bordeaux.

Ceux qui ont bombardé Gençay (huit bombes accompagnées de tirs de mitrailleuses) étaient paraît-il italiens" (Extrait des notes manuscrites de Mr Raymond ALBERT)

Préfecture de la Vienne
2èDivision
3èBureau

Poitiers, le 11 Octobre 1940

Le Préfet de la Vienne
à Messieurs les Maires de la zone occupée
du département

Aux termes d'une ordonnance de l'administration militaire allemande en France en date du 23 Septembre 1940, le transport des volailles vivantes ayant les pattes attachées, la tête pendante, accrochées au guidon des bicyclettes, qui a été observé à différentes reprises, est considéré comme étant une cruauté et est, pour cette raison, défendu.

Je vous prie de vouloir bien porter cette instruction à la connaissance de vos administrés et inviter les services de police à en surveiller l'exécution.

Le Préfet de la Vienne
Henri MOULONGUET

◆ L'ARRIVEE des TROUPES ALLEMANDES:

“Dans la nuit du 23 au 23 Juin (1939), les soldats (français) passent de plus en plus nombreux: c'est un défilé incessant de chenillettes de ravitaillement, de tanks, de canons sur trains porteurs attelés derrière de gros camions et tout cela au milieu d'un tintamarre indescriptible.

Et les soldats passent toujours; tantôt des Français de la Métropole, tantôt des Annamites, tantôt des Sénégalais.

Enfin le jour se lève sur un dimanche gris et triste, bien de circonstance.

Vers 9 heures, passe un régiment de chasseurs à cheval, puis plus rien.

Vers 11 heures, des chenillettes ont pris position à l'entrée de Gençay, en direction de Poitiers, pour défendre le passage; une barricade est élevée au tournant de la carrière. Le Maire, Mirbeau, ne voulant pas que Gençay soit défendu, la fait démolir; elle est aussitôt reconstruite par les soldats.

L'après-midi, le Maire de Gençay revient en brandissant un drapeau blanc et défend aux soldats de rester en position; ceux-ci, conformément aux ordres, ne lui obéissent pas.

C'est à ce moment que le Maire m'envoie sur la route de Poitiers avec mission de voir si les Allemands arrivent et si devant nous on organise la résistance; Jean Thouvenin m'accompagne, et nous voilà partis. Sur le parcours, nous rencontrons des auto mitrailleuses, des soldats armés de mitrailleuses et de canons anti-chars; de loin en loin, les soldats ont élevé des chicanes sur la route.

A La Villedieu, je demande au brigadier de gendarmerie si la résistance est organisée, il me répond que non; je lui demande à voir le Maire; il me répond que le Maire et son adjoint sont partis à la campagne depuis longtemps.

Nous continuons notre chemin; nous passons aux Roches-Prémaries où il y a quelques barricades de dressées; nous arrivons au pont de la ligne de chemin de fer Poitiers-Limoges. Là, les Allemands sont de l'autre côté et les soldats français nous font retourner.

A mon arrivée, j'apprends que les maires de Gençay et St-Maurice, qui par leur action gênaient l'activité des troupes, ont été emmenés par 4 soldats et gardés à vue dans un jardin (...)

Les Allemands sont arrivés le 24 Juin 1940 au matin, jour de la St-Jean, vers 8 heures.

Il y a d'abord des motocyclistes; l'un d'eux, prenant le virage de la Patte d'Oie à toute vitesse, vient échouer dans la devanture du salon de coiffure tenu par Marcel Puisay. Dans la matinée, arrivent les premiers convois motorisés.

Maintenant, les colonnes passent; les Allemands jettent des paquets de “gauloises” aux civils; Le soir, nous apprenons que l'armistice est signé. La joie éclate parmi les soldats allemands qui occupent les cafés fort tard dans la nuit.

Pour les Français, un sentiment de soulagement se mêle à beaucoup d'amertume; la guerre est finie, mais à quel prix !”

(Extrait des notes manuscrites de Raymond ALBERT - environ 18 ans à l'époque)

Le 13 Juillet 1940, un ordre de la “Commandanture de Gençay” stipule qu'il n'y aura aucune manifestation à l'occasion du 14 Juillet; la population est priée de s'abstenir de tout pavoiement; les établissements devront être fermés à 22H. et la circulation de la population est autorisée jusqu'à 23H.

Un concert de musique militaire sera donné devant les halles de 11. à 12H. et on est prié d'y assister.

Ce même 14 Juillet 1940, la ligne téléphonique entre le château de Verneuil et celui de la Roche, où résident les officiers allemands, est sabotée. Un tour de garde nocturne est alors mis sur place pour la surveillance (avis de la Mairie).

Le 16 Juillet 1940, est publiée (en version allemande et en version française) une liste, signée du Maire, des 7 personnes *NON-RECONNUES DE BONNE-VIE*.

ALBERT Raymond
CHEVRIER Jacques
NEUFANG Armand
NEUFANG Ewald
DARMAGNAC André
PAILLOUX Raymond
MARTIN Henri

Ces 7 jeunes gens effectueront par la suite un séjour de 15 jours à la prison de la Pierre-Levée, à l'occasion duquel Raymond Albert a composé une chanson.

BELLE VIE DE CHÂTEAU

Air: “Il pleurait comme une madeleine”

Musique de REVIL - Paroles de Ray.ALBERT

On arriva en tôle un jour de pluie
Dans un très joli petit cabanon
Meublé de confortables petits lits
Et bell' vue sur le balcon

R- Ah! quel séjour confortable
Ah! quell' bell' vie de Château
De la lecture à la table
Et de la table au pageot

Aussitôt qu'on apprit notre arrivée
On mit pour nous les p'tits plats dans les grands
On nous servit des lentilles nickelées
Et du pain pour tremper d'dans

C'qu'on trouva l'mieux fut la promenade
Car là vraiment on pouvait s'amuser
A rester d'bout comm' des statues de marbre
Ou s'asseoir près de l'entrée

Dans notre “piaule” on pouvait admirer
Les murs et le plancher propres et nets
Et tout à côté de la sall' à manger
Le vernis de not' “tinette”

Ah! mes amis quelle organisation
Nous avons d'abord l'électricité
Radio-Calorifère, oui nous l'prenons
Egal'ment Radio-Evier

Croyez-moi, c'est pas cette vie qu'on préfère
Quoiqu'on ait voulu pourtant nous gâter
Car rien ne vaut la bell' vie au plein air
Oui! Vive la liberté!

R - Ah! quel séjour détestable
Par ma foi quel sale château
Elle nous dégoûte cette table
Oublions ces vilains “pageots”

Prison de la Pierre-Levée
Poitiers le 17-06-41
Raymond Albert



LA CHORALE DIRIGÉE PAR LEON SAMSON (Photo Pâques 1940)

Si les premiers contacts entre la population locale et les évacués ne furent pas toujours faciles, un rapprochement à caractère artistique, initié par Mme PELIN, femme du Notaire de Gençay, et Léon SAMSON, permit de constituer une chorale, qui fut animée par ce dernier, entre les deux communautés. Dès Noël 1939, la chorale se produisit à l'église de Gençay avec un immense succès, et participa par la suite aux séances récréatives données pour soutenir les prisonniers et leurs familles.

La famille SAMSON n'est pas repartie en Lorraine avec le convoi de septembre 1940; Léon SAMSON ne souhaitait pas que ses fils soient incorporés dans l'armée allemande, lui-même ayant perdu une jambe sur le front russe en 1917.

Il fut interprète à la mairie de Gençay à partir de 1943; ses deux frères assuraient cette fonction à Magné (Georges) et à Champagné (Victor); de ses quatre enfants, Georges était mobilisé dans l'armée française, Pierre travaillait à la perception de Gençay et animait l'équipe de basket, et Alexandre était secrétaire-interprète à la mairie de St-Maurice.

Léon et Suzanne SAMSON, après une tentative de retour en Lorraine en 1945, sont revenus vivre à Puy-Félix jusqu'en 1958, et ensuite au pays d'une de leurs belles-filles, vers Fontainebleau.

♦ LA PÉRIODE DE L'OCCUPATION VUE À TRAVERS LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De Septembre 1939 à Septembre 1944 (5 ans), les délibérations du Conseil Municipal de Gençay n'occupent que 36 pages du registre (plus du double pour chacune des périodes d'égale durée, avant et après celle-ci); c'est dire combien la vie publique a été sous une double tutelle: celle de l'Etat Français et celle de l'autorité occupante; la plupart des décisions étant imposées par la Préfecture et la Kommandantur, le Conseil Municipal n'avait guère de liberté de choix et d'action. C'est ainsi que les réunions du Conseil sont espacées, et même assez souvent reportées par manque de quorum.

Le Conseil Municipal est celui qui a été constitué après les élections des 18 et 25 Juillet 1937:

Maire: **Julien MIRBEAU**; adjoints: **Jean BILLAULT**, **Léon FILLON**

Conseillers: **Roger MAILLOCHEAU**, **Emile PELIN**, **Joseph BLONDEAU**, **Delphin VALADE**, **Emilien FILLON**, **Alexis AUGER**, **Alfred BRUNET**, **Edouard GREZILLIER**.

- **23-09-1939**: Séance extraordinaire: on parle des "difficultés de l'heure présente"...Deux conseillers sont mobilisés (Blondeau, Maillocheau).
- **13-04-40**: Question de l'installation d'un poste de téléphone à la Mairie, dont les frais de pose et d'abonnement seront payés par moitié par les communes de St-Avoid et Gençay. Mme Vve LAGARDE-BIENVENUE demande une indemnité pour l'utilisation de sa bascule lors du Conseil de Révision; le pesage des jeunes gens ayant accéléré les dégâts occasionnés à l'appareil; indemnité accordée.
- **30-07-40**: Réunion du CM au Palais de Justice, la Mairie étant occupée par l'Autorité militaire allemande. Le garde-champêtre remplaçant (Emile VALADE) est conservé malgré la démobilisation du titulaire AUDEBERT, car la Commune est surchargée par le service demandé par la Kommandantur.
- **29-06-41**: Subvention aux prisonniers de Gençay
- **15-12-41**: Noël des enfants des prisonniers

04/2/41
GENÇAY. — Football. — Encore une journée désastreuse pour le football gençéen, Romagne triomphant de Gençay par 10 buts à zéro.

La partie fut, particulièrement en seconde mi-temps, la supériorité manifeste des visiteurs au complet, alors que Gençay jouait avec trois équipiers seconds.

En première mi-temps, durant laquelle Romagne marqua cinq buts, Gençay aurait pu scorer par deux fois; en seconde mi-temps, à part quelques belles échappées de Pasquet et de H. Grassepost, les visiteurs dominèrent constamment.

Romagne présenta une équipe athlétique, pratiquant un joli jeu de passes. Les locaux manquèrent évidemment de poids... et d'entraînement.

Gençay, au cours de ses trois derniers matches, a encaissé 25 buts contre 1, ce qui est tout de même un peu décourageant, mais non pas irrémédiable.

Partie comme elle l'est actuellement, notre première, après avoir remporté de notables succès, n'est plus apte qu'à rencontrer des troisièmes ou des quatrièmes, si toutefois il en existe dans la région.

Chaque joueur doit écouter les conseils donnés et ne pas s'offenser, lors d'une remarque le plus souvent justifiée; il est nécessaire d'aimer son équipe en même temps que le sport.

Il faudrait également qu'au matin d'un match, la plupart des joueurs perdent l'habitude d'absorber apéritifs (ou soi-disant tels) sur apéritifs, tout en grillant d'innombrables cigarettes.

Quelques mille mètres de course à pied seront préférables et permettront à chacun d'acquérir le souffle indispensable pour tenir tout un match.

Et c'est ainsi que, seuls, certains petits sacrifices personnels apporteront à tous la joie du succès retrouvé.

R. A.

Extrait du journal "LA FRANCE" du 27-02-41
 dont Raymond ALBERT était correspondant

- **22-12-42:** Installation des cartes de rationnement (*suite page suivante*)
- **31-12-42:** La Direction Départementale du Ravitaillement général (Préfecture) demande l'installation d'un centre de pressage sous les halles; le Conseil refuse:
 - Le linteau des portes cintrées est trop bas pour les gros chargements
 - Le sol du tour des halles ne supporterait pas le poids des charges
 - Risque d'incendie en plein milieu du bourg de Gençay
 - Poussières qui incommoderaient les habitants de la place

En fait, la presse a bien été installée, mais on ne voit nulle part trace de la décision finale.

- **3-07-43: Démission du Maire MIRBEAU; Mr Jean BILLAULT fait fonction de Maire**
- **18-09-43:** Mr Léon SAMSON nommé interprète
- **30-09-43:** Mr BILLAULT est nommé Mairé délégué par arrêté préfectoral
- **8-04-44:** Mr André DOUX, responsable des bons de textile, demande une augmentation; accordée.
- **11-11-44:** Mr Léon SAMSON n'est plus payé pour le service des frais d'occupation - Le Conseil décide de rembourser les frais d'inhumation concernant les fusillés du 25 Août 44. Ces frais, qui se montent à 2000F. seront pris aux dépenses imprévues du budget primitif 45, et remboursés: 1000F. à Mme VALADE dont le mari a été fusillé, et 1000F. à Mr ALDEBERT dont le fils a été fusillé également.
- **9-12-44:** Arrêté préfectoral maintenant les conseillers dans leur fonction (+ Raymond GRASDEPOT, Clément DOUSSIN, Thérèse SURREAU pour compléter) Maire: BILLAULT, adjoint: MAILLOCHEAU
- **23-12-44:** Facture PAUTROT (Café); vin d'honneur offert par le Conseil Municipal aux FFI à l'occasion du défilé de la Libération (10-09-44)
- **18-05-45:** Elections: Maire: Emilien FILLON; adjoints: Raymond GRASDEPOT, Julien LACROIX
- **9-06-45:** Le Président fait connaître au Conseil qu'il a eu plusieurs entretiens avec différents ouvriers pour faire effectuer les réparations et nettoyage des halles et de l'horloge. Ayant eu satisfaction, les réparations doivent être faites assez rapidement, afin

Le 25 Août 1944, Alexandre SAMSON, 20 ans, se rend à pied à la Mairie de St-Maurice où il exerce les fonctions de secrétaire-interprète; vers le garage LEBON, il est arrêté par des soldats allemands (dans sa sacoche, il a des tracts anglais, mais ne sera pas fouillé) Les soldats l'emmenent au garage du Docteur BREGEON, rue de la Poste, où une trentaine d'hommes sont déjà enfermés pour servir d'otages, gardés par une dizaine d'Allemands fortement armés.

Etant parmi les derniers interpellés, Alexandre SAMSON se trouve au premier rang du groupe; il comprend l'Allemand et saisit vite qu'ils cherchent un médecin; il s'adresse à eux dans leur langue: "Qu'est-ce que vous voulez faire de nous?". Voyant qu'il y a quelqu'un avec qui parler, les Allemands lui demandent de les emmener chez le Maire; il est accompagné par 4 soldats chez le Docteur BILLAULT, alors Maire délégué; sa grand-mère, qui habite la maison GRASDEPOT, face au garage, suit toute la scène et est très inquiète.

Le Dr BILLAULT met un certain temps à apparaître; les Allemands font venir un blessé grave porté sur un

brancard; leur détachement a été attaqué par le Maquis sur la route d'Anché; le Dr BILLAULT se déclare incompetent pour traiter le blessé qui doit avoir une balle proche du coeur et recommande de le transporter à Poitiers.

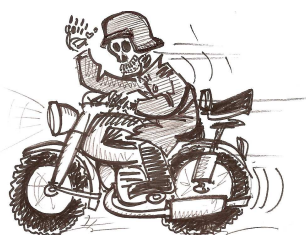
Les Allemands relâchent leur pression et les choses en restent là; quand il retourne au garage, Alexandre SAMSON constate que les otages ont été libérés; quelques-uns: Gaëtan DAMY, Joseph BLONDEAU...lui seront toujours reconnaissants d'avoir entrepris de négocier avec les Allemands; mais encore à l'heure actuelle, il déplore qu'aucune considération officielle ne lui ait été accordée, ni de la part du Maire, ni de la part de la Commune, ni d'aucune autre autorité; au vu du déroulement ultérieur de la journée, qui s'est terminée par le massacre de Laudonnière, on peut en effet penser que les contacts "positifs" du matin à Gençay entre les soldats et le groupe d'otages, dus à l'initiative d'Alexandre SAMSON, ont pu éviter des victimes supplémentaires.

(Entretien avec Alexandre SAMSON -22-01-09)

LA MOTO D'HITLER

Il y a quelques mois, lors de travaux de nettoyage dans le Clain, une moto allemande datant de l'Occupation a été retirée de l'eau, et elle a démarré tout de suite; on pense que c'était la moto d'Hitler; d'ailleurs, le phare était encore allumé !!

(entendu dans un bistrot)



Dossier réalisé par Pierre CHEVRIER (Recherches: JJ. et P.CHEVRIER)

Sources: Les archives communales de Gençay

Entretiens avec MM Alexandre SAMSON et Germain BRILLANT

Notes manuscrites de Mr Raymond ALBERT

"L'EVACUATION DE ST-AVOLD", dossier de Nicolas PROVOST

Bibliographie: LE CANTON DE GENÇAY - tome 2

sous la direction de Henri DONZAUD Editions Sutton - 2005

Prochaine balade: Dimanche 1er Mars
Découverte de l'architecture traditionnelle dans l'ancien bourg de Gençay
avec Genevière SABELLE
Architecte-Urbaniste chargée d'études auprès de la Ville de Gençay

Projet culturel 2008-09

Centre Culturel - La Marchoise 16, Route de Civray 86160 Gençay

Tél: 05-49-59-32-68

E-mail: cc.lamarchoise@wanadoo.fr

http://boitealerte.over-blog.fr